Fiche de synthèse d'initiatives concernant « Le repérage et dépistage des fragilités des personnes âgées en Auvergne-Rhône-Alpes... »

1. Présentation générique de l'action

Nom de l'action	Guide pratique pour le repérage et l'orientation précoce des fragilités chez les personnes âgées en perte d'autonomie, à destination des professionnels intervenant au domicile.
Nom du porteur de l'action	MAIA de l'agglomération clermontoise
Contact	Tiphanie CHAPUT, 04 73 15 01 92, t.chaput@clic-agglo-clermont.com
Partenaires	l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, CLIC de l'agglomération clermontoise, CCAS de Clermont-Ferrand, l'Ordre des médecins, la ville de Lempdes, la ville de Beaumont, la ville de Cébazat, le SPASAD de la Mutualité 63, VIVADOME, ARAMIS, APAMAR
Date de création :	Décembre 2017
Lieux concernés	Domicile
Territoire(s) concerné(s)	Toute structure ou professionnel souhaitant bénéficier du guide peut passer commande auprès du CLIC de l'agglomération clermontoise (posibilité de recevoir un exemplaire pour test).

2. Description de l'action

Objectifs:

Prévenir les situations de crise et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions

- Les aides à domicile de même que les responsables de secteur (selon l'organisation du service) sont des piliers de l'accompagnement : proximité avec la personne, connaissance et confiance,
- Elles sont des acteurs incontournables dans le repérage des problématiques,
- Elles ont la possibilité d'alerter sur les changements survenant dans les situations.

Fournir aux services d'aide à domicile de l'agglomération clermontoise un Outil de repérage des alertes.

Sous la forme d'un « guide », « mémento », ce document permet d'appréhender la personne dans une approche globale. Les éléments colligés dans l'outil, sous la forme de fiches thématiques d'une part, de fiches pratiques d'autre part, s'inscrivent strictement dans le respect du cadre d'intervention des AVS.

Créé pour ces professionnels, cet outil a été élaboré en partenariat avec une ancienne infirmière coordonnatrice, désormais formatrice dans le cadre du DEAVS.

Description du parcours : du dépistage à la conduite à tenir (bilan, préconisations, actions menées) :

Forme de l'outil:

- Un classeur A5 contenant des fiches thématiques d'une part, des fiches pratiques d'autre part (contenant 65 pages recto-verso) [cf annexe 1];
- Un petit fascicule (format carte d'identité), regroupant par catégories les signes d'alerte pouvant être observés, et les fiches thématiques auxquels ces signes renvoient.

Contenu:

Des fiches thématiques [cf annexe 2] :

Des fiches thématiques basées sur le cadre d'intervention de l'auxiliaire de vie sociale.

Chaque thème est abordé de la même façon, avec des rubriques systématiques :

- ✓ Définitions / précisions,
- ✓ Signes à repérer,
- ✓ Orientation / alerte,
- ✓ Conduite à tenir,
- ✓ Questions types
- Des fiches pratiques [cf annexe 3]

Répartition des compétences avec les aides-soignantes et infirmières, protocole d'appel d'urgence, position latérale de sécurité ... les fiches pratiques détaillent certaines actions pouvant être menées au quotidien, permettent d'apporter des réponses précises, des techniques pour des situations spécifiques.

Résultats de l'action (La phase de test) :

Test et réajustement du guide (2017-2018)

Durant plusieurs mois, 8 services d'aide à domicile ont participé au test du guide de repérage des alertes.

A leur demande, le fond et la forme ont été ajustés, aboutissant au document final.

Ressources mobilisées : compétences, financières, autres... :

Compétences professionnelles ayant contribué à la production du guide :

Madame FAVIER / pilote local MAIA agglomération clermontoise, Madame JAUSEAU / infirmière, formatrice DEAVS (ayant fourni les informations contenues dans le document), Docteur CALUT (relecteur avisé des documents, parfois rédacteur de certaines fiches), Madame ZEMLIAC/CLIC de l'agglomération clermontoise, 8 services d'aide à domicile, Ordre des médecins, pour relecture et avis.

Rédaction / création / édition du guide :

- Isabelle FAVIER, pilote local MAIA, CLIC de l'agglomération clermontoise, responsable du projet,
- Imprimerie DROUIN, éditeur.

3. Bilan (suivi/ évaluation)

L'outil permet d'atteindre son objectif initial, à savoir : anticiper les situations de rupture et favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions

Ex : Repérage de cas de dénutrition et de déshydratation suivi d'une orientation vers le responsable de secteur et le médecin.

L'outil présente d'autres avantages, qui n'avaient pas été pressentis :

- Plus-value de l'outil comme support d'analyse de la pratique et d'échange entre les AVS,
- Outil de professionnalisation du métier d'AVS,
- Mémento du cadre d'intervention des AVS.

Lors de la phase de test, certains points ont été confirmés :

- Les AVS utilisent l'outil uniquement pour transmettre des éléments d'observation, des données factuelles,
- Les AVS conservent leurs procédures internes et transmettent les informations de la même façon que précédemment.

Quel que soit le profil des aides à domicile l'outil est vécu comme une aide dans leur pratique quotidienne.

- Quels soutiens et résistances sociales ou politiques, voire impasses réglementaires et légales à la mise en œuvre de l'idée ?
- Quels ont été les leviers de faisabilité du projet ?

Un besoin exprimé par les acteurs du domicile, identifié grâce au fonctionnement de la méthode MAIA (Guichet Intégré et Tables de concertation)

Quelles seraient les conditions de diffusion du projet à une échelle territorial ou populationnelle plus large ?

Nous prenons en charge l'édition et l'envoi des guides.

Suite à une commande passé par téléphone ou mail, nous réalisons un devis, à partir des éléments budgétaires suivants :

- Coût HT du guide : 10 € (12€ TTC)
- Frais d'envoi :

1 classeur : 8,1€2 classeurs :9,5€

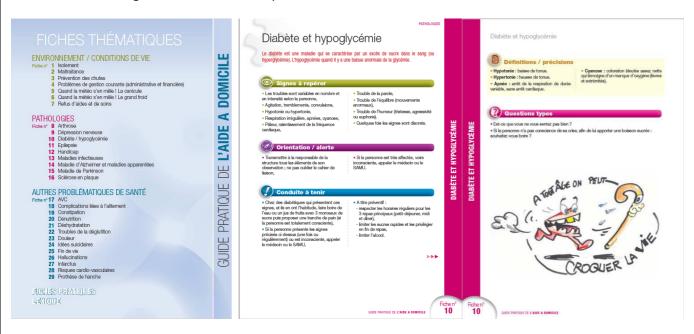
de 3 à 10 classeurs : 15€

4. Commentaires complémentaires éventuels :

Annexe 1: photos du classeur



Annexe 2 : Extrait du guide « Fiches thématiques »



Annexe 3: Extrait du guide « Fiches pratiques »

